



FORMULAIRE DE PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE

Année scolaire 2026 - 2027



FAMILLE

Responsable légal 1

NOM: _____

Prénom: _____

Situation: Marié Pacsé
 Veuf Union libre Célibataire
 Divorcé Séparé

Adresse: _____

Tél. : _____

Port.: _____

Mail: _____ @ _____

Responsable légal 2

NOM: _____

Prénom: _____

Situation: Marié Pacsé Veuf
 Union libre Célibataire
 Divorcé Séparé

Adresse: _____

Tél.: _____

Port.: _____

Mail: _____ @ _____



ENFANT

NOM: _____

Prénom: _____

Sexe: M F

Date de naissance: _____

Lieu de naissance: _____

Si un autre enfant est scolarisé en maternelle ou en élémentaire, veuillez indiquer le nom de l'école fréquentée et le niveau scolaire :




ÉCOLE PRÉCÉDENTE (SI SCOLARISATION ANTÉRIEURE)

NOM DE L'ÉCOLE: _____

Niveau de classe: _____







DÉROGATION SCOLAIRE

Faites-vous une demande de dérogation scolaire? Non Oui
Si oui, dérogation pour une autre école de La Chapelle Saint-Luc
ou dérogation parce que résidant dans une autre commune
 Quelle ville dans ce cas ?

Motif-s: _____

Un formulaire spécifique et un courrier explicatif sont à fournir, une commission statuera sur votre demande.

PIÈCES À FOURNIR (originaux et photocopies)

- LE PRÉSENT DOCUMENT
-  LE LIVRET DE FAMILLE
-  LA PIÈCE D'IDENTITÉ du responsable légal
-  UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE, de moins de 3 mois
-  Le justificatif de dérogation
-  Le certificat de radiation (nouveaux Chapelains)
-  Si séparation ou divorce, le justificatif de garde

Cadre réservé à la mairie

 Date de dépôt / réception du dossier:

École d'affectation

 École:

 Communiqué à la famille par: (nom de l'agent)

Date:

Cachet de la Mairie:

Date et signature du responsable légal

Je soussigné: (NOM, prénom)

certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

Date:

Signature:

Lorsque le **certificat d'inscription** vous aura été délivré par la ville de La Chapelle Saint-Luc, **vous devrez impérativement prendre contact** avec la direction de l'école d'affectation. Un **rendez-vous** téléphonique ou physique vous sera alors proposé pour **finaliser l'inscription** de votre enfant.

Règlement Général sur la Protection des Données

La base juridique de traitement est liée à une mission d'intérêt public de gestion et de fonctionnement des différents accueils des enfants. Conformément à la loi « RGPD* » vous pouvez exercer vos droits (accès, information, opposition, rectification, effacement, limitation, portabilité) en contactant le Délégué à la Protection des Données :

CDG 10, rond Point Winston CHURCHILL 10 300 Sainte-Savine - Tél. 03 25 73 58 01 /ou : dpo@cdg10.fr

* Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) est la nouvelle réglementation européenne concernant le traitement et la circulation des données à caractère personnel. Ce texte est en vigueur depuis le 25 mai 2018. À ce titre, les renseignements transmis par les familles sur la fiche sanitaire font l'objet d'un traitement informatisé et/ou papier, géré par le responsable du traitement, à savoir la commune de La Chapelle Saint-Luc, indispensable aux relations familles / accueils municipaux. Ces données sont strictement réservées aux besoins de la sous-direction « Vie de l'enfant ». Elles seront conservées pendant une durée d'un an.